

MESURES SANITAIRES RÉSIDENCES PHI - NORD

v.21-02-01

Protégeons notre santé et celle de notre entourage.

En cas de fièvre ou autres symptômes affiliés à la COVID-19, d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines ou de contact avec une personne atteinte de la COVID-19, veuillez nous en informer afin que nous puissions essayer d'ajuster les dates de la résidence.

La distanciation, lavage des mains et le port du masque lors d'une session en groupe est obligatoire.

Un environnement sécuritaire

Notre coordinatrice sera prêt à vous accueillir dans des lieux pensés et aménagés afin d'offrir un environnement sécuritaire, sain et agréable. Tout est en place pour assurer une tranquillité d'esprit et une expérience enrichissante, en respectant le protocole élaboré par les autorités de santé publique.

Deux stations avec du gel hydro alcoolique ont été placées à la disposition des visiteurs.

Le nombre de personnes dans nos lieux est limité selon les directives de la Santé publique. De plus, les artistes sont incités à appliquer une distanciation physique entre eux dans les espaces communs. Cette mesure est appliquée notamment grâce à diverses communications visuelles et à la présence du technicien membre du personnel.

GARDER LES ESPACES PROPRES

Nous encourageons les artistes à se laver les mains régulièrement, à essuyer et à désinfecter les surfaces et les poignées de porte autant que possible.